

Demande de renseignement du fisc

Par Ninja1954, le 11/11/2015 à 11:01

Bonjour,

J'ai bénéficié il y a peu d'une assurance vie .les finances publiques me demande des renseignements sur les héritiers et le nom du notaire.que veut dire: cette demande n'a rien de contraignant? en absence de courrier après 60 jours le dossier sera complet ,dois comprendre que d'ici la le fisc peut me reprendre la somme.

Merci de votre réponse

Par morobar, le 11/11/2015 à 11:26

Bonjour,

Vous pouvez toujours répondre que vous ne connaissez ni les héritiers ni le notaire éventuellement chargé de la succession.

En effet vous n'avez eu affaire à aucun d'entre eux.

Par Ninja1954, le 11/11/2015 à 12:08

Je suis la nièce par alliance de la personne décédée je ne peux pas dire que je ne les connais pas...

Par morobar, le 11/11/2015 à 17:31

Mais si

Je ne vois pas en quoi ce vague lien avec la personne décédée vous oblige à connaître le ban et l'arrière ban de sa famille et son notaire.

J'ai déjà du mal à connaître la totalité de mes neveux et nièces, certains vus une fois ou deux dans ma vie alors les pièces rapportées...